

Lettre ouverte à

**Hervé LE FLOC'H-LOUBOUTIN, directeur régional
des Finances Publiques de Midi-Pyrénées**

Monsieur le Directeur Régional,

Au terme de cinq années de mise en place de réformes régressives menées sous l'égide de la RGPP et dont la fusion DGI-DGCP se voulait emblématique, notre département a été dans ce cadre exemplaire et vous n'avez pas hésité à manier l'opacité la plus totale en matière d'emplois. Ainsi notre administration en ressort considérablement affaiblie tant du point de vue de l'exercice de ses missions que des moyens en emploi pour les accomplir pleinement ou encore des conditions de vie au travail des agents.

Le nouveau gouvernement affiche une volonté d'arrêter la RGPP et de lancer un nouveau projet de refondation et de modernisation de l'action publique.

Pour la CGT Finances publiques, cette perspective doit clairement prendre appui sur les revendications que les personnels portent depuis des années. Notre intervention syndicale visera à concrétiser cette exigence et à ouvrir de véritables négociations, à tous les niveaux, sur l'ensemble des contentieux revendicatifs et dans notre département à rétablir un véritable dialogue social.

En tout état de cause, nous ne saurions accepter que les responsables de notre administration continuent à ignorer la nouvelle situation créée et poursuivent la mise en œuvre des contre-réformes et des restructurations des services selon les logiques antérieures qui ont été rejetées démocratiquement par les citoyens de notre pays.

Ceci légitime les exigences que nous portons à l'égard de la Direction générale et du nouveau gouvernement d'arrêt immédiat des dites contre-réformes et de toutes restructurations, d'un bilan contradictoire réel de la fusion et de mesures immédiates à prendre.

Celles-ci concernent :

- l'arrêt des suppressions d'emplois et comblement des postes vacants,
- l'arrêt des licenciements et un plan de titularisation des personnels non titulaires,
- la revalorisation du point d'indice,
- la suppression du jour de carence,
- l'accès automatique au 8ème échelon de la catégorie C,
- l'abrogation de l'amendement Lamassoure portant atteinte au droit de grève,
- l'abandon de la Prime de Fonction et de Résultats et de la réforme sur l'évaluation,
- l'abandon du projet de corps interministériel des informaticiens.

Mais notre démarche vaut de la même manière pour les décisions et initiatives que vous prenez au niveau local. Vous ne sauriez en effet vous exempter de la prise en considération du choix des citoyens.

C'est pourquoi dans l'attente de la déclinaison concrète des nouvelles orientations, **nous exigeons un réel dialogue social** entre les organisations syndicales, représentantes des personnels et la Direction locale.

Toulouse, le 21 juin 2012

Cela doit se concrétiser par :

- **le respect des instances que sont le Comité Technique Local et le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail.** Les derniers errements en la matière ne sont pas acceptables. Nous vous rappelons que le Comité Technique n'est plus paritaire.

A l'ordre du jour du prochain CTL convoqué le 3 juillet, il est prévu d'aborder la réorganisation du **service SLR**. Vous venez de muter d'une façon autoritaire une collègue du service SLR (Rue Roquelaine) vers la Division des Particuliers (Rue des Lois) sans aucun débat avec les organisations syndicales. **Nous ne pouvons que condamner une telle attitude.** Qui plus est, la Direction s'agite actuellement dans une grande campagne de communication sur les conditions de vie au travail ou contre la discrimination. Au contraire de vos annonces, vous vous enfoncez dans un déni de dialogue social.

Vous « oubliez » de présenter des plans de réorganisation de services (comme par exemple le centre des finances publiques de l'Isle-en-Dodon) aux représentants des personnels, comptant sans doute nous mettre à nouveau devant le fait accompli.

Votre manque de réaction aux dangers et risques constatés au **Pôle de Recouvrement Spécialisé au mois de mai** constitue bien une "faute inexcusable de l'employeur" au regard de vos obligations. Mais ce que nous retenons de cette attitude, c'est surtout le formidable mépris que vous manifestez à la fois aux agents et à leur mission départementale de recouvrement des dettes de plus de 10 000 euros dont notamment celles du Plan Banlieues !

Dans le cadre des projets de **restauration collective sur les sites du Mirail et de Muret**, c'est le flou le plus artistique avec à nouveau une rétention d'information durant un temps, avant l'intervention des organisations syndicales. Vous ne pouvez continuer de développer une pseudo démocratie sociale.

Nous exigeons **de réelles réponses sur l'emploi**. Cela doit se concrétiser par :

- **L'arrêt des suppressions d'emplois et le comblement de toutes les vacances d'emplois** des deux filières fiscale et gestion publique.
- de réelles réponses sur les « **évaporations naturelles** » **d'emplois aux services des Domaines**. Nous n'avons toujours pas d'éclaircissement à ce jour.
- de réelles réponses sur **les « tripatouillages » d'emplois avec la création de la DISI Sud-Ouest**. Où en sommes-nous du litige de deux emplois entre la DRFIP 31, la Centrale et la DISI Sud-Ouest ? Il y avait 6 emplois budgétaires de dactylo-codeuses à la DRFIP 31. Au nom de TAGERFIP on transfère 8 emplois à la DISI Sud-Ouest, il n'en arrive que 7.
- Où en est-on du financement **des emplois CPS** ?

La démocratie sociale a besoin de moyens, de reconnaissance, c'est la condition d'un dialogue social de qualité, utile aux salariés, aux entreprises, au pays.

Il nous semble raisonnable d'avoir une réponse claire avant le prochain CTL de Haute-Garonne du 3 juillet.

Dans l'attente, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Régional, mes salutations syndicalistes.

**Le secrétaire de section CGT Finances Publiques 31,
Boris BEAUDOIN**

**Copie pour information à M PARINI, Directeur Général
M RAMBAL, Directeur adjoint
M CASAS, secrétaire général de la CGT Finances Publiques
Mesdames et Messieurs les députés de Haute-Garonne**